

La ville d'Antony lance son cadastre solaire en ligne

La Ville vient de lancer, en partenariat avec Energies Demain, son cadastre solaire en ligne. Cadastre-solaire.ville-antony.fr indique, en quelques clics, le potentiel d'ensoleillement de leurs toitures aux habitants de la Ville. L'outil doit permettre d'inciter et de faciliter l'installation de panneaux solaires.

Ce projet est né de l'initiative d'un antonien à l'occasion du budget participatif 2021 et est soutenu par l'association Antony Soleil. Antony y a consacré une enveloppe de 30 000 EUR pour le réaliser.

Produire une énergie locale et renouvelable pour son habitation, telle est l'ambition de Francis, antonien, lorsqu'il propose le projet de « cadastre en ligne de l'énergie solaire » lors du budget participatif en 2021 sur le thème de l'environnement.

« Il s'agit de mettre à disposition des Antoniens un outil numérique donnant les premières informations sur la pertinence d'une installation solaire sur le toit de son habitation ou de son local commercial /professionnel » explique-t-il. L'association Antony Soleil le rejoint dans l'aventure peu de temps après. Créée en novembre 2021, elle informe, conseille et accompagne toutes les personnes intéressées par les problématiques des énergies renouvelables et en particulier l'énergie solaire. *« Nous avons combiné nos connaissances et nos envies de concrétiser ce projet* indique le président de l'association. *Nous proposons aussi un accompagnement qui va au-delà de la simple mise à disposition de cet outil. »*

Connaître le potentiel d'ensoleillement de sa toiture

Renouvelable, inépuisable et gratuite, l'énergie solaire présente de nombreux avantages : réduire sa facture d'électricité, préserver l'environnement, mais aussi s'interroger sur les leviers de sobriété. Grâce à un algorithme développé par Énergies Demain, le cadastre solaire détermine pour chaque toiture le potentiel de production d'électricité, avec des panneaux solaires photovoltaïques ou de production d'eau chaude, avec des panneaux solaires thermiques. Ce potentiel est défini selon la surface disponible du toit, son exposition et la végétation environnante. Une évaluation de l'intérêt économique du projet est également proposée. Les données sont indicatives et permettent de se faire une première idée avant d'engager des frais. Le cadastre solaire est gratuit, fiable et accessible à tous les habitants de la Ville, directement sur cadastre-solaire.ville-antony.fr

Et après ?

Une fois le potentiel solaire évalué, les Antoniens qui ont un projet d'installation, peuvent se rapprocher de l'association Antony Soleil. Elle répondra à leurs questions et apportera de l'aide pour passer à la réalisation. Quelle entreprise choisir ? Quelles aides demander ? Produire de l'électricité ou de l'eau chaude ? Vendre l'électricité ou l'autoconsommer ? Quelles démarches entreprendre ? *« Ces aménagements requièrent des frais importants,* détaille le président. *Notre rôle est d'accompagner les intéressés pour qu'ils ne soient ni perdus, ni victimes d'escroquerie par des fausses entreprises. »*

MAIRIE D'ANTONY COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Votre contact

Béatrix Coupeau-Audic

Chargée des relations presse - Direction de la communication

Mairie d'Antony

01 40 96 73 43

beatrix.coupeau-audic@ville-antony.fr